

Réunion N° 1 du 05 juillet 2011

Maison du Département - Conseil général du Finistère - Quimper

Ordre du jour

- Présentation du projet aux acteurs finistériens (aspects administratifs et techniques)
- Mise en place d'un groupe de travail restreint
- Questions diverses

Présents	Excusés	Membres / invités	Service / Fonction
		BOURDON Fabien	CC Cap Sizun
X		CHARBONNIER Laurent	CCI Brest
X		CHAUCHAIX Etienne	CC Pays Fouesnantais
	X	CORGNE Murielle	CC Chateaulin Porzay
X		DANARD Patrick	CC Haut-Pays Bigouden
X		FABRE Jacques	DGFIP - Cadastre Quimper
X		FELER Alain	DDTM 29
X		FORTIN Thomas	SAFI
X		GAD Laurent	CC Concarneau Cornouaille
X		GAUTIER Manuel	e-mégalis
		GOUJON Hélène	SDEF
X		GRELLET Yvan	CC Pays Glazik
		GUYONVATCH Véronique	CC Baie du Kernic
	X	JAOUEN Bruno	CC Pays de Landerneau-Daoulas
X		JEGO Ronan	CG 29
	X	KEROUEDAN Camille	SIOCA
X		LANDURE Joël	Quimper Communauté
X		LE BERRE Iwan	UBO - IUEM
		LE BORGNE Julien	CC Presqu'île de Crozon
		LE BOT Gildas	CC Pays Léonard
X		LEGRAND Sébastien	Quimper Cornouaille Développement
		MAHIER Marie	Agence des aires marines protégées
		MARCHAND Philippe	Chambre des métiers
	X	MASSIOT Dominique	SDIS 29
	X	MAULPOIX Adeline	Morlaix Communauté
	X	MAZE Alexandre	PNRA
		MOALIC Patrick	CC Monts d'Arrées
X		NIGER Jean-François	CC Haute Cornouaille
X		PENDARIES Sophie	COCOPAQ
		PINCHAULT Sylvie	CC Yeun Elez
	X	PLUSQUELLEC Claude	CC Région de Pleyben
		PORCHERON Eva	Ville / CC Douarnenez
X		PRIGENT LEMETAIS Armelle	CC Aulne Maritime
		RAYMOND Anthony	CC Pays de Landivisiau
X		SIMON Isabelle	Chambre d'agriculture
		SOARE Paul	CC Pays Bigouden Sud
		SQUIVIDAN Hervé	AGROCAMPUS Ouest
	X	THOMPSON Keith	CC Poher
X		VIGOUROUX François	BMO
	X	VINSONNEAU Lydie	Région Bretagne
X		VOURC'H Grégoire	BMO - SIG Pays de Brest

Rappels sur l'émergence du projet

La première partie de la réunion est consacrée à une [présentation générale du projet](#). Thomas Fortin (SAFI) rappelle en premier lieu le contexte et les objectifs initiaux de la démarche :

- Des besoins et des usages croissants, parfois limités par les droits d'utilisation et de rediffusion
- Des initiatives préexistantes d'acquisitions groupées à l'échelle de départements ou d'agglomérations
- La volonté de pouvoir disposer d'un référentiel de précision en matière

de photographie aérienne et d'altimétrie

Ces constats partagés ont abouti au souhait de se fédérer pour engager une acquisition mutualisée, à l'échelle régionale, d'un produit de précision, en pleine propriété et libre de droit afin de permettre une large réutilisation et de favoriser les échanges de données.

Dans cette perspective, un groupe de travail régional a été lancé en 2008 afin d'étudier les aspects liés à la faisabilité (technique, administrative et financière) du projet.

Cette première étape a permis de travailler sur une ébauche de cahier des charges, de fixer un ordre de passage pour les survols départementaux et

d'identifier e-mégalis comme structure apte à porter les marchés des 4 départements bretons.

Planning général du projet :

Compte tenu des particularités liées aux conditions de survol (conditions météorologiques, hauteur solaire etc...) et des besoins de renouvellement d'orthophotographies exprimés par les départements, le planning général du projet a été déterminé de la manière suivante :

Année 2009 :

- Deuxième semestre : Rédaction d'une base de cahier des charges qui pourrait être commune aux 4 départements et préparation du marché pour le Morbihan, premier département survolé

- 1^{er} trimestre 2010 : Lancement de la consultation pour le Morbihan

Année 2010 :

- Eté 2010 : Survol du Morbihan
- Hiver 2010-2011 : Finalisation des cahiers des charges Côtes d'Armor et Ille-et-Vilaine

Année 2011 :

- Printemps - Eté :
 - Survol des Côtes d'Armor et de l'Ille-et-Vilaine
 - Mise en place d'un groupe de travail pour la finalisation du cahier des charges pour le Finistère
 - Livraison pour le Morbihan
- Automne :
 - Finalisation du CC pour le Finistère

Année 2012 :

- Hiver : Lancement de la consultation pour le Finistère
- Printemps - Eté : Survol du Finistère et livraison pour les Côtes d'Armor et l'Ille et Vilaine

Année 2013 :

- Printemps : Livraison pour le Finistère

Le cadre administratif et les modalités de financements

Après la [présentation générale du contexte](#), Manuel Gautier (e-mégalis) présente le cadre administratif dans lequel s'inscrit le projet.

Il rappelle notamment que la maîtrise d'ouvrage est assurée par e-mégalis et que le syndicat mixte est en mesure de financer, sur ses fonds propres l'acquisition initiale du produit, à hauteur de 200 000 € par département (hors options éventuelles qui resteraient à la charge des collectivités concernées).

L'acquisition des données se fera en pleine propriété par le Syndicat mixte, pour le compte de ses membres, qui auront ensuite à charge de redistribuer le produit sur leur territoire (y compris au grand public), suivant des modalités propres à chaque co-proprétaire.

Grâce à ce fonctionnement, l'objectif initial d'une redistribution la plus large possible du produit est atteint.

Au-delà de l'acquisition initiale, le financement de la mise à jour des données par les membres du Syndicat mixte a été acté par délibération du comité syndical du 15/03/2011 (mise à jour prévue tous les 3 ans).

Le marché prendra la forme d'un appel d'offres ouvert.

Un comité technique restreint (cf ci-après), composé de représentants des collectivités et des acteurs départementaux devra être mis en place pour préparer et réaliser l'analyse des candidatures et assister le maître d'ouvrage dans le choix du lauréat.

Manuel Gautier rappelle ensuite les caractéristiques des marchés passés pour le Morbihan, les Côtes-d'Armor et l'Ille-et-Vilaine (cf. présentation annexée à ce document).

Les spécifications techniques prévues dans l'offre de base et les options

Les échanges menés au sein du groupe de travail régional ont permis d'établir un cadre technique commun pour l'offre de base des quatre départements.

Les spécifications sont les suivantes :

- Orthophotographie aérienne de précision : résolution de 20cm, précision de 40 cm
- Modèle numérique de terrain (avec différenciation urbain et rural) : Précision 2 à 4 m en rural, 1 m en urbain
- Ortho vraie (↔ dévers = 0%) sur les zones urbaines (si le besoin existe et si la demande est exprimée)
- Modèle numérique d'élévation sur les zones urbaines
- Canal infra-rouge

Au-delà de l'offre de base, les collectivités ont la possibilité de prévoir des options afin de répondre à certains besoins ou usages spécifiques.

Il est toutefois rappelé que les options seront à la charge des collectivités qui en font la demande dès lors que l'enveloppe globale dépassera 200 000€.

D'autre part, les partenaires locaux sont également informés que des options trop complexes à mettre en œuvre pourraient nuire à l'économie générale du marché et donc limiter le nombre de prestataires aptes à répondre.

Echanges avec la salle

Une fois le cadre administratif et technique rappelé, un échange à lieu avec la salle.

- **Autorisations zones militaires :**

François Vigouroux (BMO) rappelle que la question des zones militaires ne doit pas être négligée afin de limiter au maximum la perte d'information. Un travail de proximité peut être mené, en associant si besoin les élus des secteurs concernés afin de sensibiliser les autorités militaires.

Cette approche en amont permettra de diminuer l'emprise des zones floutées et de limiter la suppression pure et simple d'information liée à des interdictions de survol et / ou à des traitements ultérieurs.

D'autre part, il est rappelé qu'un travail préparatoire de définition des zones militaires doit être mené par les collectivités afin d'éviter que des secteurs civils se retrouvent floutés par les autorités militaires (exemple rencontré sur d'autres territoires).

Les acteurs des zones concernées sont donc invités à se rapprocher au plus vite des autorités militaires pour anticiper ces questions.

D'autre part, une localisation précise des zones concernées devra être intégrée au DCE afin de permettre au prestataire de préparer son plan de vol.

Zones identifiées à ce jour (à préciser, compléter) : Brest, Landivisiau, presqu'île de Crozon, Kerlouan, Hanvec...

- **Autres projets similaires sur le territoire :**

Lors d'un échange sur les contraintes liées au littoral (conditions de survol selon la marée, territoire à couvrir en mer...), Iwan Le Berre (IUEM - Geomer) et Alain FELER (DDTM) rappellent qu'il existe actuellement un projet d'actualisation de l'ortho littorale, avec un cahier des charges largement revu par rapport au survol effectué en 2000, porté par le CETE Normandie Cen-

tre (Contact : Pierre Vigné CETE NC/DEIOA, pierre.vigne@developpement-durable.gouv.fr)

Ronan Jego (CG29) mentionne également le projet Litto 3D en cours de réalisation et qui devrait être disponible, pour la partie terrestre du Finistère en février 2012 (*description technique* : http://www.shom.fr/fr_page/fr_act_Litto3D/Specifications%20techniques_Litto3D_V1-doc_v1.3.pdf).

D'autres projets, notamment liés au parc marin d'Iroise devraient également se traduire par la réalisation de levés LIDAR sur la zone maritime.

Pour éviter la multiplication de productions qui pourraient être en partie similaires et d'étudier les points de convergences possibles (notamment mise à disposition de MNT pour le survol 2012), il est proposé de mener à l'automne une concertation avec les pilotes de ces projets.

- Détermination du territoire à couvrir et des options :

Afin d'aider à la décision, il est demandé qu'un tableau récapitulatif (intégrant les surcoûts) des options demandées sur les autres départements soit réalisé. De même, il est demandé que soit réalisé un tableau comparatif des coûts de réalisation des produits en urbain et rural sur les territoires déjà couverts ou en cours.

F. Vigouroux (BMO) demande également que les DCE et offres des candidats sur les autres départements puissent être mis à disposition du groupe de travail.

- Rappel des conditions de réussite :

Il est ensuite rappelé que ce projet régional devra nécessiter un investissement fort des acteurs locaux. C'est par la mise en commun des énergies et par la recherche d'un consensus technique autour du produit que le projet pourra aboutir.

- Problématique INSPIRE :

Les spécifications INSPIRE relatives aux produits ortho et imagerie étant en cours de rédactions, cette problématique devra être anticipée. Dans cette perspective, il faudra s'assurer que le cahier des charges produit est en conformité avec INSPIRE.

Planning de la suite de la démarche

- 3ème trimestre 2011 : définition du périmètre
 - Mise en place d'un groupe de travail restreint
 - Recensement des besoins
 - Définition des territoires à couvrir
 - Identification des contraintes
 - Définition des options éventuelles
- 4ème trimestre 2011 : rédaction du DCE et préparation de l'analyse
 - Finalisation CCTP
 - Préparation pièces administratives
 - Préparation de la grille d'analyse
 - Finalisation de la convention avec la DGFIP pour le contrôle des données produites
- Décembre 2011 : lancement du marché
 - Publication (40 jours)
- Janvier - Mars 2012 : analyse des offres
- Fin mars 2012 : CAO + comité syndical / attribution
- Avril 2012 : Notification du marché

Suites à donner

- Acteurs locaux du Finistère : détermination du territoire à couvrir, identification des besoins spécifiques, identification des principaux ouvrages d'arts (pour réalisation du MNT), prise de contacts avec autorités militaires (le cas échéant)
 - ⇒ *Retours à T. Fortin (SAFI) pour le 09 septembre 2011 en vue de la réunion du 22/09*
- e-mégalis Bretagne (Manuel Gautier) : mise à disposition des DCE complets et offres des candidats sur 56, 22 et 35. Préparation d'un tableau récapitulatif des surcoûts liés aux options. Préparation du courrier pour solliciter les autorisations de survol des zones militaires (en lien avec les acteurs locaux)
- T. FORTIN, L. VINSONNEAU : préparation d'un échange avec pilotes des projets d'orthos et MNT en cours (en lien avec I.

LE BERRE, A. FELER et R.JEGO qui suivent déjà ces projets)

Inscriptions au Groupe de travail restreint :

- Alain FELER (DDTM 29)
- Thomas FORTIN (SAFI)
- Laurent GAD (ou Loïc SANDILLON)(4C)
- Manuel GAUTIER (e-mégalis)
- Yvan GRELLET (CC Pays Glazik)
- Ronan JEGO (CG29)
- Joël LANDURE (Quimper Communauté)
- Iwan LE BERRE (IUEM)
- François VIGOUROUX (BMO)
- Grégoire VOURC'H (BMO - SIG Pays de Brest)

Prochaines réunions :

Groupe restreint :

- Jeudi 22/09 14h 16h - Quimper ou Brest (lieu à déterminer) (visio Rennes prévue)

Puis

- Jeudi 13-10 après midi
- Jeudi 03-11 après midi
- Jeudi 24-11 après midi
- Jeudi 15-12 après midi